

EXTRAIT DU REGISTRE D
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Henri MARTIN

Séance publique du JEUDI 22 JUIN 2023 à 18h00

Date de convocation : 15 juin 2023

Délibération

N°C2023_138

Membres en exercice :	76
Votants :	70
Suffrages exprimés :	70
Pour :	70
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETARE DE SEANCE : FABRE Alain

PRESENTS : ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BANOS Eric, BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; CALMON Julien ; CASTAN Luc ; CHALULEAU Jean-Paul ; COMBES Georges ; COUSIN Sylvie ; DARAUD Jean-François ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; URAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FAURAN Jean-Paul ; GERMA Alain ; GUENFICI Alexandre ; HERNANDEZ Joël ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; MAILLARD Sylvain ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONTAGNIER André-Luc ; NUNEZ Frédéric ; PARRA Eric ; PENET Yves ; PY Michel ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; TIXIER Sandrine ; TUBAU Marcel ; VICO Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : BESSE Jean-Baptiste

EXCUSES : BASTIE Yves ; BOUTIE Catherine ; HUYNH-VAN Nathalie ; KAISER Stéphanie ; PECH Olivier

EXCUSES EN COURS DE SEANCE :

EXCUSES AVEC PROCURATION : ABED Yamina ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; BREHON Bruno ; CESAR Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; GOUIRY Catherine ; LUCIEN Gérard ; MONIE Jean-Marie ; MOULY Didier ; PAIRO Jacques ; PINET Marie-Christine ; RAPINAT Evelyne ; THIVENT Viviane ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : BESSE Jean-Baptiste (jusqu'à la délibération N°C2023_111)

Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Emploi, Formation professionnelle

OBJET: TRANSITION NUMERIQUE – Manufacture du Grand Narbonne à LEUCATE – Convention de mise à disposition temporaire à la SARL SP80

Le présent projet de convention porte sur l'accueil dans la « Manufacture de la glisse » à LEUCATE de la SARL SP80.

SP80 Sarl est une société créée en octobre 2019. Son premier objectif est de battre le record du monde de vitesse à la voile (actuellement de 65 nœuds, soit près de 122 km/h) pour démontrer le potentiel du vent comme source d'énergie durable et développer de nouvelles technologies qui pourront trouver des applications dans des domaines plus larges.

SP80 projette de porter ce record à 80 nœuds, soit 150 km/h, dans le courant de l'année 2024.

En plus de cet objectif, SP80 Sarl porte une mission éducative grâce à un partenariat avec l'EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale de LAUSANNE, Suisse) qui permet d'intégrer le défi de record dans le cursus universitaire. 50 élèves ingénieurs sont ainsi mobilisés en permanence sur le projet.

Considérant le caractère inédit de ce défi, de l'impact positif que peut représenter sa venue sur le Grand Narbonne, en termes d'exposition et d'attractivité,

Considérant de même la qualité des partenaires techniques impliqués dans le projet, œuvrant dans des secteurs d'activité peu voire pas représentés sur le territoire (technologie 3D, usinage, matériaux composite, électronique, hydraulique marine, ...) et des possibles applications à différents secteurs de l'économie locale,

Le Grand Narbonne et SP80 se sont accordés sur une possible mise à disposition de la Manufacture, à LEUCATE jusqu'au 31 décembre 2024 pour l'installation par cette entreprise de sa base de vie technique (salle de réunion, équipements informatiques, showroom et espace d'accueil de ses partenaires et visiteurs).

En contrepartie de cette mise à disposition temporaire, l'entreprise s'engage à intégrer le Grand Narbonne parmi les partenaires officiels du défi, à le faire figurer comme « site officiel » dans ses supports de communication, digitaux ou physiques ainsi qu'au travers de publications spécifiques sur ses réseaux sociaux.

Les équipiers de SP80 seront également mobilisés sur des événements du Grand Narbonne, tels que des hackathons ou des défis étudiants, ou encore des interventions lors d'animations économiques du Grand Narbonne, les représentants de l'Agglomération étant de même invités sur tout événement du SP80 Record Club.

Le terme de cette convention est fixé au 31 décembre 2024, sans reconduction tacite, l'objectif du Grand Narbonne étant de tout mettre en œuvre pour promouvoir son territoire auprès des partenaires techniques de ce défi, et de permettre aux entreprises locales de créer le plus de liens possibles avec ces acteurs économiques.

A l'unanimité, le Conseil décide :

- D'approuver les termes de la convention de partenariat et de mise à disposition temporaire avec SP 80 SARL, telle que ci-annexée
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment ladite convention.
-

Pièce jointe à la délibération :

Convention de mise à disposition entre le Grand Narbonne et la SARL SP80

N°C2023_138 (3)

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 011-241100593-20230622-C2023_138-CC



Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Maître Didier MOULY,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Mouly'.

Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

